

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 63 (1954)
Heft: 5

Rubrik: L'Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bientôt, dans son ascension, il eut dépassé les plus hardis parmi les grimpeurs. La nuit s'était faite totale. On le suivait anxieusement des yeux dans le faisceau de lumière concentré sur lui par les phares des pompiers. On suivait chacun de ses mouvements. A chaque léger arrêt, on retenait son souffle.

Le voici au haut du pylône... le voici à cheval sur la potence... le voici qui détache lentement la ceinture fixée autour de ses reins. C'est le moment difficile. Parviendra-t-il à glisser les courroies de la ceinture sous les bras de l'enfant? Le voici qui s'incline... On le voit se retenir d'une main au pylône, mais il ne peut attacher la ceinture de l'autre main seule. Il est à cinquante centimètres des isolateurs. Si le courant n'était pas coupé? Il n'hésite pourtant pas, serrant fortement la traverse entre ses jambes, il tend les deux mains en avant, il

attache une courroie, il attache l'autre. On respire. Mais il reste encore une manœuvre difficile: dégager l'enfant des croisillons — maintenant qu'il est retenu par la corde — et le basculer dans le vide. Manœuvre périlleuse, qui semble presque impossible à ceux qui suivent d'en bas, haletants. Enfin, il y parvient et, rendant la corde, lentement il descend l'enfant au sol où l'attend une ambulance.

Le petit malheureux fut en danger durant des semaines. On dut lui amputer un bras, et greffer l'autre après de multiples opérations. Il mit plus d'une année à guérir.

Et le sauveteur? me direz-vous; qui donc était-il? Lui a-t-on au moins attribué le prix Carnegie? Si vous le croyez, c'est que vous ne connaissez pas la modestie de notre pasteur.

Pourtant, c'avait été, ce soir-là, son plus beau sermon.

Les 12 et 13 juin à Schaffhouse

L'Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse

L'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Schaffhouse les 12 et 13 juin. Salués par le président de la ville de Schaffhouse, M. le conseiller national W. Bringolf, les délégués ont tenu le samedi après-midi séance dans la belle salle de la «Rathauslaube». Des élèves des écoles de Schaffhouse ont exécuté de beaux chœurs, puis il appartint à M. G.-A. Bohny, président en charge de la Croix-Rouge suisse, d'ouvrir la séance.

Après lecture du procès-verbal de l'assemblée dernière de Spiez, l'on entendit le rapport d'activité et celui de la commission de gestion avant de procéder à l'approbation des comptes pour 1953 et du budget pour 1954.

Le nouveau président de la Croix-Rouge suisse

M. G.-A. Bohny, de Bâle, ayant décliné toute réélection nouvelle au poste de président de la Croix-Rouge nationale, le professeur A. von Albertini, de l'Institut histopathologique de l'Université de Zurich, se vit appelé à l'unanimité à lui succéder. Le nouveau président de la Croix-Rouge suisse a servi depuis trop d'années, tant en qualité de membre de la Direction de notre société nationale, où il entra en 1949, que comme président de la Commission du Service de transfusion et de membre de la direction de ce service, dont il fut un des principaux promoteurs, pour qu'il soit nécessaire de le présenter à nos lecteurs. Et si nous devons regretter vivement la décision formelle du président remarquable que fut M. G.-A. Bohny, nous sommes heureux de le voir remplacé à ce poste par une personnalité comme celle du professeur von Albertini.

A la Direction

Deux nouveaux membres devaient être nommés à la Direction de notre Croix-Rouge en remplacement

des regrettés disparus, le ministre Dinichert et le Dr Martz. M. G.-A. Bohny, ayant bien voulu accepter de nous conserver dans ce conseil son précieux appui y fut élu à l'unanimité ainsi que M. Marc Maison, président de la section de Lausanne, que nous sommes heureux de voir entrer à son tour dans notre organisme central.

Puis, à l'unanimité également, la Croix-Rouge suisse était heureuse de montrer sa reconnaissance pour l'œuvre accomplie à M. G.-A. Bohny en le nommant membre d'honneur.

Les sections de Fribourg et de Schwyz furent appelées à fonctionner comme membres de la commission de gestion en remplacement de celles de Sierre et de Lucerne, dont le mandat était échu. Montreux enfin fut unanimement choisi pour lieu de la prochaine assemblée générale de la Croix-Rouge suisse en 1955, répondant ainsi à l'offre aimable et fleurie du président de la section montreusienne, le Dr G. de Perrot.

L'ancien et le nouveau président de la Croix-Rouge suisse tinrent tous deux à exprimer leur gratitude à l'assemblée pour la confiance qui leur avait été faite. Au cours enfin d'une discussion nourrie l'on aborda divers problèmes de la Croix-Rouge; le Dr J.-J. Jaton, président de la section veveysanne, tint entre autre à attirer l'attention des délégués sur le problème de la création d'un timbre de la Croix-Rouge suisse et sur la nécessité d'en appuyer d'ores et déjà la propagande.

Une très agréable soirée familiale se déroula ensuite à Neuhausen en face des chutes du Rhin admirablement illuminées pour l'occasion et permit d'assister à un splendide feu d'artifice tiré sur le Rhin par les soins des autorités schaffhousaises. Celles-ci comme la section de Schaffhouse de la Croix-Rouge suisse méritent toute notre reconnaissance pour le bel accueil fait par leurs soins à nos délégués.

*

La matinée du dimanche fut consacrée à divers rapports et conférences. M. G.-A. Bohny et le Dr Ed. Schauenberg parlèrent tour à tour de la récente session de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, tenue à Oslo du 24 au 29 mai. Le colonel E. M. G. Franz König fit un remarquable exposé sur l'organisation suédoise de la protection civile et présenta un film tourné en Suède d'un vif intérêt. Puis les assistants purent entendre un exposé aussi clair que précis du nouveau médecin-chef de la Croix-Rouge, le colonel P. Ryncki, sur les nouveaux cours de soins au foyer, exposé sur lequel nous reviendrons d'ailleurs dans une prochaine édition.

Il appartint au colonel brigadier H. Meuli, médecin en chef de l'armée, d'apporter le salut du Conseil fédéral et d'exprimer la reconnaissance des autorités pour le travail accompli par notre Croix-Rouge nationale. Le président d'honneur du Comité international de la Croix-Rouge, M. Max Huber, insista dans une

allocution profondément pensée sur l'esprit dans lequel doit se poursuivre le travail croix-rouge et M. G. Mil-som, secrétaire-adjoint de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge à Genève, tint à rendre hommage lui aussi aux services rendus par M. G.-A. Bohny. On entendit encore M. E. Nobs, ancien conseiller fédéral et membre de notre Direction, M^{me} Lucie Odier, membre du C. I. C. R. et M. Jean Duchosal, secrétaire général du Comité genevois, en tant que représentant du C. I. C. R., ainsi que le ministre Pierre Micheli, chef de la division des organisations internationales du Département politique fédéral et représentant du Conseil fédéral à notre Direction, parlant au nom du Département politique, pendant que M. Théo Wanner, conseiller d'Etat de Schaffhouse, et le Dr C. Pfeiffer, président de la section schaffhousoise de la Croix-Rouge, apportaient les vœux et le salut de nos hôtes au cours d'une aimable réception offerte par les autorités communales et cantonales.

VOTRE CROIX-ROUGE

DANS NOS SECTION

Le Comité central a approuvé les nouveaux statuts de la section de Zoug.

*

† M. Jean Degrange, ancien président de la section genevoise

La section genevoise a appris avec une vive peine le décès de M. Jean Degrange, membre du comité de la Croix-Rouge genevoise depuis près de 20 ans et ancien président de la section, enlevé dans sa 59^e année, le 14 juin, à l'affection des siens. Dans ses nombreuses activités civiles — il présida entre autres l'Association des gérants d'immeubles — comme au militaire où, commandant d'une compagnie pendant toute la dernière mobilisation, il était unanimement aimé et respecté, M. Jean Degrange portait très haut le sens et le souci de ses responsabilités sociales et humaines. Esprit clair, précis, animateur énergique, M. Degrange appartenait au comité de la section genevoise depuis 1936. Il fut nommé président en 1950, mais dut abandonner malheureusement ce poste en mai 1951 déjà pour raison de santé. Nous prions Madame et Mesdemoiselles Degrange de croire à notre respectueuse sympathie.

*

FORMATIONS CROIX-ROUGES

104 infirmières appartenant aux maisons de Diaconesses de Neumünster, Zollikerberg, Riehen et Béthesda à Bâle ainsi qu'aux écoles de gardes-malades des hôpitaux cantonaux d'Aarau et de Lucerne, de l'hôpital des Bourgeois de Bâle et de l'école de Zurich ont été incorporées ce printemps dans les formations croix-rouges; vingt infirmières de ces maisons n'ont pas été reconnues aptes au service.

*

Les colonnes croix-rouges 23 et 24 ont accompli leur cours de répétition du 29 mars au 10 avril et participé aux manœuvres de la 3^e division.

INFIRMIERES

La journée annuelle de La Source

L'école lausannoise de gardes-malades de La Source a tenu le 19 juin son assemblée annuelle. Après le culte du matin, les assistantes purent entendre deux intéressants exposés du Dr Schneider, médecin-chef de la Polyclinique psychiatrique, parlant de la médecine psychosomatique, et du Dr Favez, médecin-chef du sanatorium Sylvana, sur les traitements actuels de la tuberculose pulmonaire. Plus de 550 participants et participantes au congrès «sourcien» se groupèrent à midi pour le repas.

L'après-midi fut consacrée à la manifestation officielle sous la présidence de M^{me} Augsbourger, directrice de La Source, qui salua la présence des représentants de la Croix-Rouge suisse, M^{me} Comtesse et M. Vuithier, des autorités et de nombreux établissements hospitaliers. L'ancien maire de Nantua avait tenu à envoyer un message de reconnaissance envers les Sourciennes qui vinrent si nombreuses aider aux soins des blessés pendant la guerre de 1914.

Après un message du pasteur Mundler, le Dr Picot, président du conseil de l'école, remit les diplômes à 16 nouvelles infirmières en hygiène sociale et à 37 jeunes «Sourciennes» ayant accompli avec succès leurs examens. L'appel des «jubilaires» ayant plus de 25 ans de service fut rendu particulièrement émouvant par la présence de Sœur Julie Hofmann qui célébrait ses 65 ans d'activité, et celui de la doyenne de l'école, entrée voilà 71 ans à La Source.

*

APRES LES SINISTRES DES ILES GRECQUES

Reconnaissance hellénique

A l'occasion d'un envoi de meubles expédiés par une maison suisse aux sinistrés grecs, une manifestation a eu lieu le 26 mai au siège de la Croix-Rouge hellénique à Athènes en présence du ministre de la prévoyance sociale, du ministre de Suisse à Athènes, du colonel